



Les GREAF Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 57 Vol. 2

" Réfléchir à changer "

Juillet – Septembre 2016



La société civile africaine peut-elle lutter contre la corruption dans les institutions publiques?

Massa Coulibaly, François Koné

Table des matières

Résumé	1
Introduction.....	3
1. Perceptions de corruption dans certaines institutions	6
1.1. Niveau de corruption.....	6
1.2. Degré de corruption.....	12
1.3. Evolution de la corruption.....	14
2. Expérience de la corruption	16
2.1. Taux global de corruption.....	16
2.2. Taux sectoriels de corruption.....	18
2.3. Accès aux services publics et corruption.....	20
3. Dénonciation de la corruption.....	21
3.1. Fréquence de la dénonciation.....	21
3.2. Suites réservées à la dénonciation.....	23
3.3. Raisons de non-dénonciation de la corruption.....	25
4. Lutte contre la corruption.....	27
4.1. La corruption en tant que problème de développement.....	27
4.2. Efficacité du politique.....	29
4.3. Rôles du citoyen.....	31
4.4. Efficacité de la presse.....	33
Conclusions.....	35
Références bibliographiques.....	37
Annexe. Distribution des pays de l'échantillon.....	38

Résumé

Cette étude porte sur les perceptions populaires des africains sur la thématique de la corruption. Elle utilise les données Afrobaromètre (Round 6) de 36 pays sur l'opinion des citoyens africains sur leur environnement social, politique et économique. Les analyses portent notamment sur l'étendue et le degré de corruption dans un certain nombre d'institutions publiques, l'expérience de la corruption des usagers de ces institutions, la dénonciation du paiement des pots-de-vin et la lutte contre la corruption. La méthodologie utilisée est essentiellement de l'analyse statistique comparative entre pays et selon un certain nombre de possibles déterminants du phénomène.

Les résultats montrent que plus de la moitié des africains perçoivent de la corruption dans chacune des institutions citées dans le questionnaire des enquêtes Afrobaromètre, avec au moins 4 citoyens sur cinq pour la police/gendarmerie, le Gouvernement et le Conseil communal et environ 3 sur cinq pour les leaders religieux et autres chefs coutumiers. Une tendance à la hausse de la corruption est aussi perçue par près de trois africains sur cinq. Le Liberia et le Nigéria ont les plus fortes proportions de citoyens percevant la corruption, au contraire du Cap Vert et São Tome et Príncipe avec les plus faibles proportions. L'indice normalisé synthétisant la corruption dans toutes les institutions maintient le Libéria en première place avec un score de 99 sur 100 et le Cap Vert en dernière position avec un score de 3 sur 100. Il y a une tendance à percevoir plus la corruption dans les pays anglophones, dans la génération des 18-35 ans et parmi les plus instruits.

En moyenne, le quart des usagers de services publics fait face à des demandes pressantes de pot-de-vin, avec de fortes disparités entre pays, de 69% au Libéria à 1% en Ile Maurice. Par secteur, les tribunaux ont le taux de corruption le plus élevé, suivi de la police et des services sociaux. Les agents publics sont plus enclins à demander un pot-de-vin en milieu urbain, aux hommes, aux plus jeunes, aux plus instruits, dans les pays à revenu ou IDH faible.

La dénonciation des faits de corruption n'est pas encore entrée dans les mœurs. En moyenne, seulement un usager sur dix ayant payé un pot-de-vin l'aura signalé à une autorité. Le taux de dénonciation augmente

suivant le niveau de l'IDH et est le plus élevé dans les pays lusophones (un citoyen sur cinq). La dénonciation donne presque autant lieu à des représailles contre le dénonciateur qu'à une action contre les officiels impliqués, dans près du tiers des cas. Aussi, une des raisons de la non-dénonciation est-elle la présomption d'impunité des officiels soupçonnés d'être corrompus.

La corruption est un problème de développement prioritaire pour les africains, classée 11^{ème} priorité sur 32 avec un rang maximum de 18^{ème} en Guinée et un minimum de 3^{ème} au Cameroun. Les urbains, les hommes, les intellectuels et les citoyens des pays à revenu ou IDH élevé ont plus tendance à prioriser la corruption parmi les problèmes auxquels les pays font face et auxquels les gouvernements devraient s'attaquer.

Les africains pensent majoritairement que les partis au pouvoir dans leur pays sont le plus à même de lutter contre la corruption au sein de l'administration (60%) et que les personnes ordinaires peuvent faire la différence dans la lutte contre la corruption (53%) en la signalant ou en refusant de payer les pots-de-vin. Par contre, ils sont moins du tiers à estimer que leur gouvernement actuel répond bien à la préoccupation de la lutte contre la corruption au sein de l'administration publique ou que les partis d'opposition sont à même de lutter contre la corruption. Par ailleurs, il y a une forte croyance en l'efficacité de la presse à détecter et révéler la corruption, trois citoyens sur cinq, croyance encore plus forte dans les pays anglophones (deux tiers de leurs ressortissants) et qui a tendance à augmenter avec les niveaux de revenu et d'IDH.

Introduction

Depuis 2000, les enquêtes Afrobaromètre ont lieu en Afrique jusqu'au 6^{ème} Round ordinaire qui a lieu en 2014-15. Afrobaromètre est un projet de recherche indépendant regroupant 36 pays africains à ce jour qui veut donner une voix aux citoyens ordinaires dans le processus décisionnel en fournissant des données de haute qualité d'opinion publique. Il vise à mesurer la perception des citoyens africains sur leur environnement social, politique et économique par la production de données scientifiques comparatives fiables sur l'opinion publique.

La méthodologie d'enquête a consisté en des interviews personnalisées sur la base d'un questionnaire commun avec quelques spécificités nationales. Dans chaque pays, les ménages sont tirés au hasard dans les PSU (unité primaire d'échantillonnage) qui ont été elles aussi tirées au hasard à l'intérieur des strates. Finalement, les répondants sont tirés au hasard dans le ménage pour constituer un échantillon 1'200 à 2'400 adultes (selon les pays) avec autant d'hommes que de femmes, aussi bien en milieu urbain que rural. Ce rapport est le résultat de l'analyse des données de l'ensemble des pays couverts sous la thématique de la corruption.

Jusqu'à récemment (début des années 1990), la corruption n'était pas considérée comme un problème économique majeur. Cette position était renforcée par des auteurs tels que Huntington (1968) et Leff (1964) qui mettaient en avant le rôle positif de la corruption pour le bien-être, en présence d'institutions inappropriées. Cependant, le constat d'un décollage économique difficile de certains pays en développement, bien qu'appliquant des politiques économiques conformes au consensus de Washington (ouverture au commerce extérieur, privatisation des entreprises publiques, politique fiscale restrictive, investissement public dans les secteurs sociaux tels que l'éducation) a constitué le déclic et le rôle de la corruption dans cet échec relatif a dû être souligné. Elle aurait notamment introduit des distorsions dans les politiques de privatisation et favorisé le détournement de sommes importantes dans l'aide publique au développement. Un autre facteur ayant contribué à la prise en compte de la contrainte de la corruption dans le développement a été la crise financière de l'Asie. La complicité entre les entreprises, les banques et

les gouvernements a été l'une des causes de la mauvaise gestion du système financier de la zone.

La corruption est un phénomène qui n'admet pas une définition unique mais plusieurs définitions qui se différencient chacune soit par l'aspect particulier qu'elle met en avant soit par la référence qu'elle fait à l'une des diverses formes de la corruption. Pour Klitgaard (1988), "A corrupt official deviates from the formal duties of a public role because of private-regarding (personal, close family, private clique) pecuniary or status gains; or violates rules against the exercise of certain private-regarding behavior". La Corruption serait donc la déviance d'un agent public de son rôle au profit de gains privés ou personnels.

L'une des difficultés rencontrées dans l'adoption d'une définition claire réside dans les différences de cultures entre pays. Il y a aussi la distinction public/privé à prendre en compte dans la définition de la corruption. Comment faire la différence entre cadeaux offerts à un fonctionnaire pour service rendu et la corruption? Même s'il y a des tentatives de solution de ce problème en se référant au montant du cadeau ou à son timing (cadeau si le montant est faible et la transaction après services, corruption si le montant est élevé et la transaction avant service) la question n'est pas définitivement tranchée (Rose-Ackerman, 1999).

Théoriquement et sur le plan purement économique, la corruption peut avoir aussi bien des avantages que des inconvénients. Elle peut par exemple accélérer et améliorer la qualité des prestations d'un fonctionnaire mal payé et démotivé, introduire la compétition et aboutir à une allocation efficiente des ressources. Les entreprises les plus productives sont les plus à même d'offrir les montants importants de pots-de-vin pour obtenir les marchés publics même si cela suppose que les entreprises ont la même facilité d'entrer en contact avec l'agent public, ce qui n'est pas effectivement le cas. Comme inconvénient, la corruption aboutit à la pratique généralisée de l'extorsion de fonds par les fonctionnaires, la baisse de la qualité des produits et prestations offerts par les entreprises. Les firmes aux coûts les plus bas, capables de payer les montants les plus importants de pots-de-vin ne sont pas nécessairement les plus efficaces mais peut être celles qui ont les plus mauvaises qualités de produits. On peut tout aussi citer la

perversion des politiques publiques avec le détournement des réglementations vers la création d'opportunités de corruption, la modification de la composition des dépenses publiques au profit des dépenses improductives et le non respect des droits de propriétés et des contrats qui empêche le bon fonctionnement du marché et réduit les niveaux d'investissement.

Le présent rapport analyse la corruption dans les perceptions et le vécu des citoyens des pays africains couverts par le Round 6 des enquêtes Afrobaromètre. Ces analyses se font aussi bien selon des variables sociodémographiques, milieu, sexe, âge, niveau d'éducation mais aussi selon un certain nombre de critères de regroupement de pays parmi lesquels la langue officielle (anglais, français, portugais, arabe), le revenu (faible, moyen inférieur, moyen supérieur), la zone d'intégration (CEDEAO, CEEAC, SADC, COMESA, UMA) et l'Indice de développement humain durable (IDH faible, moyen ou élevé). La liste des pays selon ces différents critères se trouve en Annexe de ce rapport.

1. Perceptions de corruption dans certaines institutions

Les perceptions populaires sur la corruption dans les institutions sont traitées en termes de niveau qui traduit le pourcentage de citoyens qui pensent, à tort ou à raison, qu'il y a de la corruption dans ces institutions et en termes de degré de corruption traduisant le sentiment des citoyens sur la gravité de cette corruption. Cette section analyse aussi la perception d'une tendance à la hausse ou à la baisse de la corruption dans des institutions africaines.

1.1. Niveau de corruption

Dans la littérature, certaines catégories de pays sont réputés être plus souvent corrompus que d'autres, e.g. les pays en développement ou en transition, les pays à faible revenu, les pays dirigés par des gouvernements socialistes et les pays à économie fermée (Svensson, 2005). Le rôle des politiques économiques, des politiques structurelles et des institutions est aussi reconnu dans la littérature. De façon générale, les institutions qui restreignent la compétition politique et économique sont de nature à favoriser la corruption (les barrières à l'importation, les barrières à l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché).

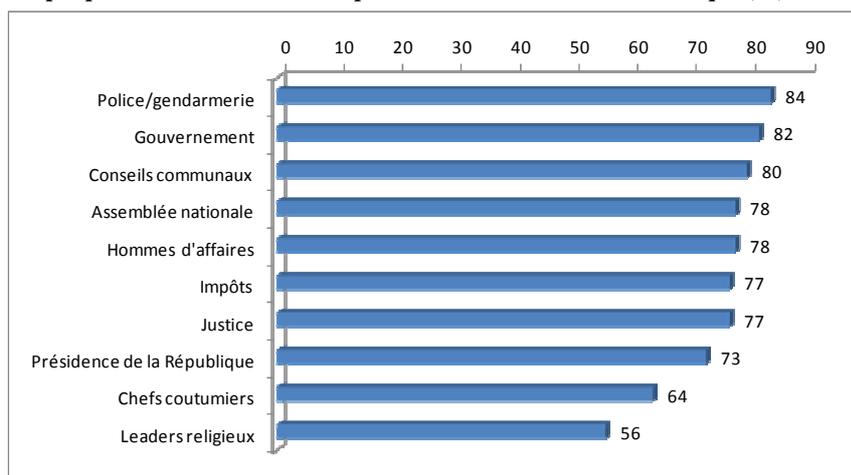
Il y a 2 groupes de théories institutionnelles pour expliquer l'apparition et la hausse de la corruption. Le premier groupe postule que ce sont les facteurs économiques qui déterminent la corruption. Les institutions se développent en réponse aux niveaux de revenus et aux besoins liés à ce niveau de vie. Le revenu par habitant et le niveau d'éducation devraient alors être les principales causes de la corruption. Quant au deuxième groupe, il attribue un rôle plus direct aux institutions à partir de la colonisation. Selon Acemoglu et al. (2001), les colonisateurs se sont installés dans les colonies les moins hostiles sur le plan des maladies et des institutions de qualité y ont été instaurées pour les servir. La corruption est plus répandue dans les colonies les plus hostiles sur le plan sanitaire, les colons résidents étant rares, les institutions adéquates n'ayant pas été créées. Certains auteurs (La Porta et al, 1998, 1999) mettent en avant la nationalité du colonisateur et plus précisément l'origine du droit et de la réglementation du pays. Les systèmes judiciaires d'origine française et

socialiste instaurent plus de réglementations qui sont porteuses de corruption, contrairement aux systèmes judiciaires d'origine anglaise. Le protestantisme, en opposition aux religions soutenues par l'Etat (catholicisme et islam), favorise le contrôle et la dénonciation des abus des agents publics (Treismann, 200).

Des études empiriques ont montré (Persons et Tabellini, 2004) que les pays les plus riches sont les moins corrompus conformément aux théories institutionnalistes mais il subsiste une part de corruption non expliquée par le revenu par tête. Les pays les plus corrompus ont les capitaux humains (nombre d'années d'étude des plus de 25 ans) les plus faibles, sont moins ouverts aux importations, ont des rigidités à laisser entreprendre et contrôlent le plus la presse.

L'analyse des données des enquêtes Afrobaromètre (Round 6) montre que les africains sont très nombreux à penser qu'il y a de la corruption dans les institutions retenues, la police/gendarmerie (84%) venant en première position, suivie du Gouvernement (82%) et du Conseil communal (80%). Les institutions les moins soupçonnées de corruption sont les leaders religieux (56%) et les chefs coutumiers (64%). Les institutions comme l'Assemblée nationale (78%), les hommes d'affaires (78%), les services des impôts et la justice, avec 77% chacun, ont des positions intermédiaires quant au pourcentage de citoyens les percevant comme corrompus.

Graphique 1. Niveau de corruption dans des institutions en Afrique (%)



Par pays, les polices/gendarmeries les plus corrompues sont au Libéria (97%), Nigeria (96%), Gabon (96%), Kenya (95%), Afrique du sud (95%), Bénin (92%) et Ile Maurice (92%) contrairement au Cap vert (56%) et São Tomé et Príncipe (61%). De même, les Gouvernements les plus fréquemment taxés de corrompus par leurs citoyens sont ceux du Libéria (97%), Nigeria (96%), Afrique du sud (95%) et Gabon (95%). A l'autre extrémité de ce classement, les Gouvernements les moins fréquemment soupçonnés de corruption sont au Cap vert (55%), Sao Tome et Principe (55%), Mozambique (62%) et Burundi (68%). Le niveau de corruption du Conseil communal est le plus important au Libéria (96%), Afrique du sud (95%), Nigeria (95%), Gabon (94%), tout le contraire au Cap vert (50%), São Tomé et Príncipe (52%), Madagascar (61%) et Mozambique (62%).

Pour les autres institutions, les 3 premiers pays avec le plus haut niveau de corruption sont:

- le Liberia, le Nigeria et le Gabon pour la Présidence de la république
- le Liberia, le Nigeria et l'Afrique du sud pour l'Assemblée nationale
- le Liberia, le Gabon et le Benin pour les services des impôts
- le Liberia, le Gabon et le Nigeria pour la justice
- le Liberia, le Gabon et le Nigeria pour les Chefs coutumiers
- le Gabon, le Nigeria et le Liberia pour les leaders religieux
- le Liberia, le Gabon et le Benin pour les hommes d'affaires.

Il apparaît très clairement que le Liberia et le Nigéria ont les plus forts taux de perception de corruption des institutions. Il sont présents dans le top 3 du classement quelle que soit l'institution considérée, le Liberia étant en tête de classement pour toutes les institutions à la seule exception des leaders religieux. Au contraire, le Cap Vert, São Tome et Principe apparaissent comme les pays avec les moins de perceptions de corruption des institutions. Ils sont toujours parmi les 3 derniers de la queue du classement, quelle que soit l'institution considérée. Il faut cependant noter que certains pays n'ont pas été classés pour certaines institutions, faute de données, la question correspondante n'ayant pas été posée dans ces pays. Ainsi, l'Egypte n'a pas été classé pour la Présidence de la République, l'Assemblée nationale et la justice, le Malawi n'a pas été classé pour les Conseils

communaux et São Tome et Principe, l'Ile Maurice et le Cap Vert n'ont pas été classés pour les chefs coutumiers.

Afin de synthétiser le niveau de corruption de toutes les institutions d'un même pays en un seul indicateur, un indice de corruption a été calculé en normalisant¹, pour chaque institution, les pourcentages de citoyens la traitant de corrompue. La moyenne arithmétique, par pays, des 10 valeurs normalisées (une par institution) donne un indice de corruption, qui varie entre 0 pour les moins corrompus et 1 pour les plus corrompus et qui rend compte du niveau global de corruption dans l'ensemble des 10 institutions du pays.

Le Libéria apparait encore comme ayant le niveau de corruption global des institutions le plus élevé avec 0.99, tout le contraire du Cap Vert qui a un score de 0.03. Le score moyen est de 0.61 qui est en même temps la médiane, avec 18 pays au-dessus et 18 pays au-dessous. Parmi les pays au-dessus de la moyenne se trouvent surtout des pays d'Afrique de l'Ouest (Liberia, Nigéria, Bénin, Ghana, Mali, Côte d'Ivoire, Sierra Leone), des pays d'Afrique australe (Afrique du sud, Namibie, Zimbabwe, Zambie, Swaziland). Les pays au-dessous de la moyenne comprennent des pays de toutes les zones géographiques d'Afrique.

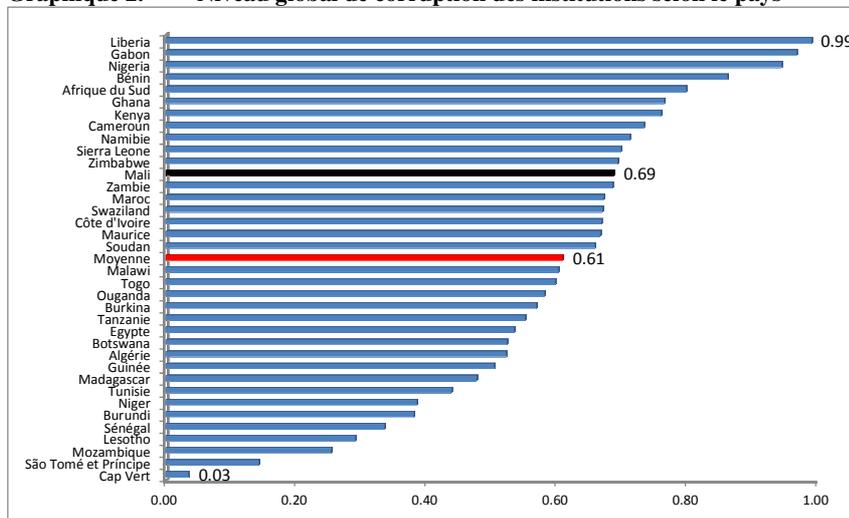
¹ Le score normalisé est donné par l'équation:

$$\text{Score normalisé} = (\text{score d'origine} - \text{MIN}) \frac{\text{max} - \text{min}}{\text{MAX} - \text{MIN}} + \text{min}$$

où

score d'origine	Valeur de la variable dans la notation d'origine
MIN	Valeur minimale dans la notation d'origine
min	Valeur minimale dans la notation normalisée
MAX	Valeur maximale dans la notation d'origine
max	Valeur maximale dans la notation normalisée

Graphique 2. Niveau global de corruption des institutions selon le pays

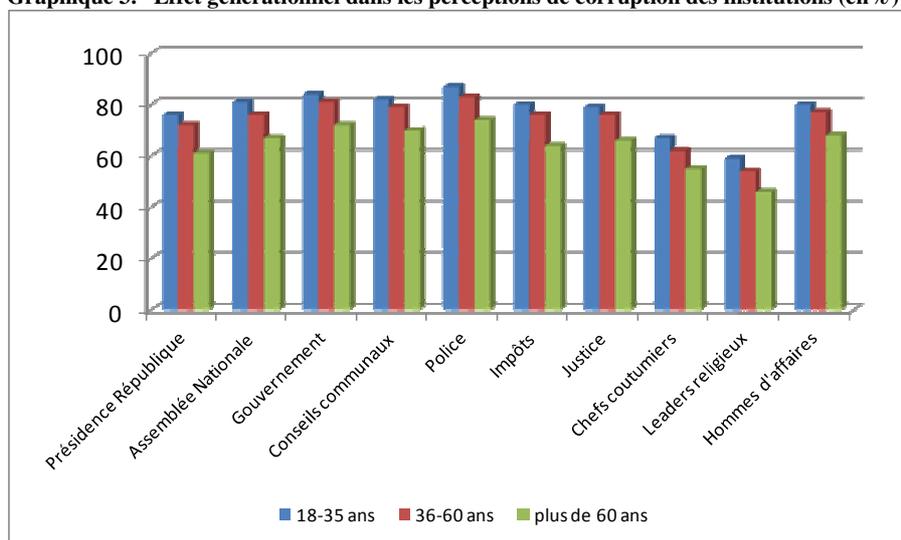


Les pays anglophones sont majoritairement au-dessus de la moyenne en ce qui concerne le niveau de corruption des institutions et cela quelle que soit l'institution considérée. Les pays lusophones et arabophones sont dans une situation contraire, majoritairement au-dessous de la moyenne de niveau de corruption pour toutes les institutions. La situation des pays francophones dépend de l'institution considérée. Pour la Présidence de la République, les services des impôts, la justice et les hommes d'affaire, ces pays affichent un niveau de corruption inférieur à la moyenne contrairement aux autres institutions où une situation inverse se présente, soit 4 institutions contre 6.

Il n'apparaît généralement pas d'effet milieu de résidence dans le niveau de corruption des institutions à la seule exception des chefs coutumiers pour lesquels 63% des urbains pensent qu'ils sont corrompus contre 51% de ruraux. La résidence plus souvent rurale de ces chefs pourrait en partie expliquer cette différence. On peut tout aussi mettre en avant le rôle important joué par ces chefs dans la régulation de la vie en société (justice, foncier, évènements sociaux, etc.) dans le milieu rural. Les habitants de ce milieu sont de ce fait plus proches et plus concernés par l'autorité des chefs coutumiers, entraînant une certaine indulgence dans leur jugement. Il ne se dégage pas d'effet genre dans la perception de corruption dans les institutions.

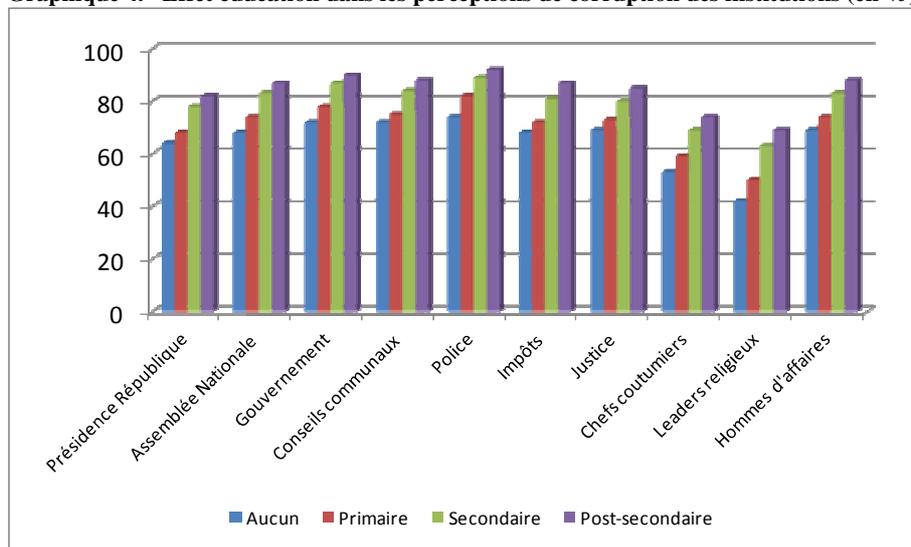
Bien qu'il n' y ait pas de différences significatives de perceptions de corruption des institutions entre les groupes d'âge, il apparait un effet générationnel important. La génération des 18-35 ans perçoit plus souvent de la corruption dans les institutions comparativement à celle des 36-60 ans qui elle aussi en perçoit plus souvent que les plus de 60 ans. La plus jeune génération (18-35 ans) est d'ailleurs la seule à se situer au-dessus de la moyenne de niveau de corruption quelle que soit l'institution. Elle est plus critique à l'égard des institutions probablement et en partie en raison des difficultés qui sont généralement les siennes en Afrique, parmi lesquelles le manque formation, le chômage et la pauvreté.

Graphique 3. Effet générationnel dans les perceptions de corruption des institutions (en%)



Les perceptions de corruption montrent une certaine sensibilité au niveau d'éducation pour chacune des institutions considérées. Le pourcentage de personnes percevant la corruption augmente clairement et continuellement avec le niveau d'éducation. Les plus instruits ont tendance à être plus nombreux à percevoir de la corruption et les moins instruits à percevoir moins souvent de la corruption.

Graphique 4. Effet éducation dans les perceptions de corruption des institutions (en %)



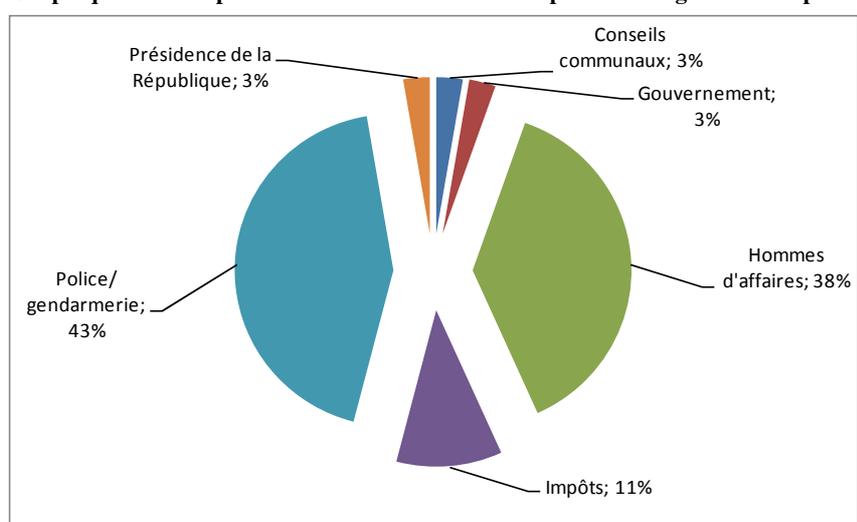
Le niveau de revenu du pays semble avoir un lien positif avec la perception de corruption de des leaders religieux. Plus le niveau de revenu dans un pays est élevé, plus nombreux sont ses citoyens à percevoir de la corruption chez les leaders religieux. Dans l'ensemble des pays à revenu faible, il ya 49% de citoyens qui estiment que les leaders religieux sont corrompus. Ce pourcentage augmente à 59% dans les pays à revenu moyen inférieur et à 66% dans les pays à revenu moyen supérieur. Au contraire, le niveau de la corruption perçue dans la justice diminue avec celui de l'Indice de développement humain durable (IDH), 78% pour les pays à IDH faible, 76% pour les pays à IDH moyen et 66% pour ceux à IDH élevé.

1.2. Degré de corruption

A la question "Selon vous, combien de personnes des groupes suivants sont impliqués dans des affaires de corruption, ou n'êtes vous pas assez familiers avec eux pour donner votre opinion ?", les interviewés avaient le choix entre les modalités de réponse "Aucun", "Certains d'entre eux", "La plupart d'entre eux" et "Tous". Le degré perçue de corruption est ainsi qualifié de très fort quand la réponse est "Tous", fort quand la réponse est "La plupart d'entre eux", faible quand c'est "Certains d'entre eux" et aucun quand la réponse est "Aucun".

Dans un pays donné, l'institution qui reçoit le plus grand pourcentage de réponses correspondant à un degré de corruption fort ou très fort ("La plupart d'entre eux" ou "Tous") est considérée comme celle ayant le degré de corruption le plus élevé. La répartition des pays selon l'institution ayant le plus haut degré de corruption donne 43% des africains pour la police/gendarmerie, 38% pour les hommes d'affaires, 11% pour les services des impôts et 3% pour chacune des institutions que sont la Présidence de la république, le Gouvernement et les Conseils communaux.

Graphique 5. Répartition des institutions avec le plus haut degré de corruption



La police/gendarmerie a le plus haut degré de corruption dans 17 pays qui sont majoritairement des pays anglophones, d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud (Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Nigeria, Ouganda, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe). Les hommes d'affaires constituent l'institution avec le plus haut degré de corruption dans 14 pays majoritairement constitués de pays francophones de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Les services des impôts constituent l'institution la plus corrompue au Cameroun, en Guinée et au Soudan; la Présidence de la république au Malawi; le Gouvernement en Afrique du Sud et les Conseils communaux au Maroc.

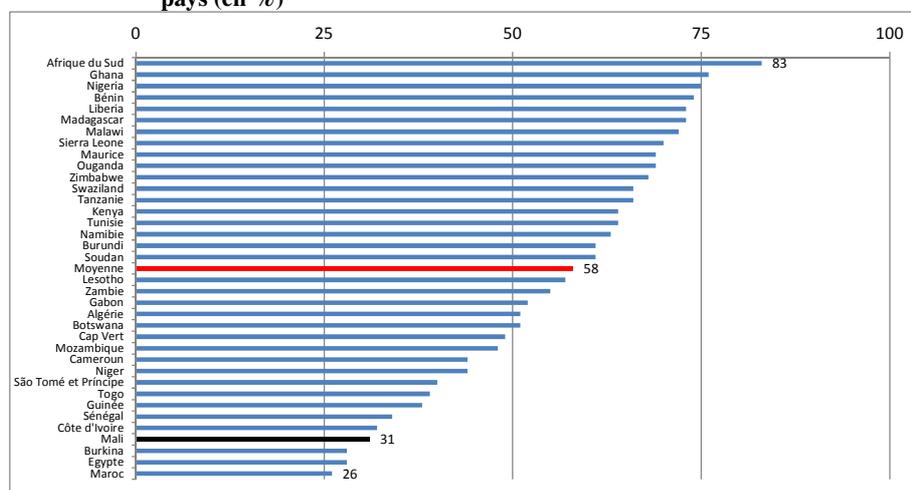
Pour la Présidence de la république, les chefs coutumiers et autres leaders religieux, il semble y avoir un effet groupe d'âge. En effet, le pourcentage de répondants classant la Présidence de la République

comme institution ayant un degré élevé de corruption diminue progressivement avec l'âge, de 33% pour les 18-35 ans à 23% pour les plus de 60 ans. La même tendance prévaut pour les chefs coutumiers où le pourcentage diminue de 23% pour les 18-25 ans à 16% pour les plus de 60 ans, en passant par 19% pour les 56-65 ans. Quant aux leaders religieux, le pourcentage de répondants leur attribuant le degré élevé de corruption est non seulement plus faible que les 2 précédents mais aussi en diminution à mesure qu'on monte dans les classes d'âge, 17% pour les 18-25 ans, 13% pour les 56-65 ans et 11% pour les plus de 65 ans.

1.3. Evolution de la corruption

Dans l'ensemble et au regard des perceptions des citoyens, la corruption semble être en augmentation. En effet, 58% de ces citoyens estiment que la corruption a une tendance à la hausse. Cette moyenne africaine cache de très fortes disparités entre pays quant à la perception d'augmentation de la corruption avec un maximum de 83% en Afrique du sud et un minimum de 26% au Maroc. Parmi les pays au-dessus de la moyenne, on trouve ceux qui avaient déjà un niveau et un degré élevés de corruption dans les institutions tels que l'Afrique du sud, le Nigeria, le Ghana et le Liberia. Dans ces pays, en plus de percevoir une forte corruption, les citoyens pensent aussi que cette corruption a une tendance à la hausse. Le cas de l'Ile Maurice semble être une des exceptions à cette règle. Bien que le niveau actuel de corruption soit des plus faibles, les citoyens y perçoivent majoritairement une tendance à la hausse de cette corruption. On retrouve aussi dans le lot des pays à tendance haussière supérieure à la moyenne, des pays d'Afrique australe et de l'Est. Les 18 pays au-dessous de la moyenne comprennent surtout des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et des pays du Maghreb. Les pays où il y a moins de la moitié des citoyens qui pensent que la corruption est en augmentation sont seulement au nombre de 12. Dans les 24 autres, plus de la moitié des répondants pensent que la corruption est en augmentation.

Graphique 6. Pourcentage de la population estimant la corruption en hausse dans le pays (en %)



La perception de hausse de la corruption ne montre pas d'effet milieu de résidence, genre, groupe d'âge ou générationnel. Par contre, les répondants n'ayant reçu aucun enseignement formel sont proportionnellement moins nombreux (47%) que les autres (58% pour le primaire et 62% pour le secondaire et le pos-secondaire) à percevoir une hausse de la corruption dans leur pays. La perception de hausse de la corruption diminue de 68 à 46% en passant d'un pays anglophone à un pays francophone ou lusophone puis à 42% dans un pays arabophone. La hausse de la corruption est beaucoup plus perçue dans les zones SADC et COMESA, respectivement 65 et 61%, que dans les zones CEEAC et UMA, respectivement 45 et 47%. La zone CEDEAO a une position intermédiaire avec 54%. L'analyse par niveau de revenu et par IDH ne montre pas de tendance claire de la perception de hausse de la corruption.

2. Expérience de la corruption

L'expérience de la corruption fait référence aux cas où le citoyen a directement été confronté à une situation de corruption dans ses tentatives d'accéder à un service public. Plus précisément, il s'agit de chercher à savoir avec quelle fréquence les usagers de services publics ont reçu une demande de corruption d'un agent public ou ont été contraints à payer un pot-de-vin, offrir un cadeau ou une faveur pour accéder à ces services. Dans la littérature économique, l'étendue de la corruption ainsi que la fréquence des demandes de pots-de-vin semblent dépendre de l'environnement institutionnel. Les agents publics corrompus modulent leur demande de pots (fréquence et montants) en fonction de la capacité de contrôle du système, des opportunités de corruption (complexité de la réglementation) et de la capacité financière de la personne physique ou morale qui doit payer (Svensson, 2003).

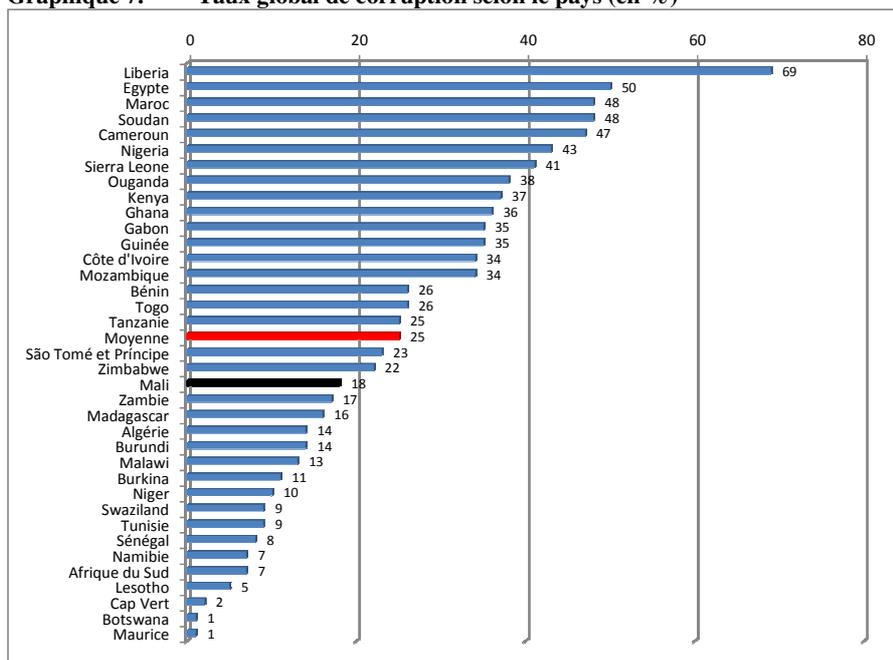
2.1. Taux global de corruption

Le recours aux services publics est assez fréquent, avec un taux de recours variant entre 93% au Malawi et 57% au Ghana, indiquant que plus de la moitié des personnes interviewées ont eu recours à un des services publics retenus au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Les taux de corruption ici analysés sont calculés en rapportant le nombre d'interviewés à qui il a été demandé un pot-de-vin, un cadeau ou une faveur au nombre de personnes ayant eu recours au moins une fois à un service public.

Le taux de corruption global, tous secteurs ou types de services confondus, est de 25% dans l'ensemble. Dans un cas sur quatre, il a été demandé à l'usager de payer un pot-de-vin, de donner un cadeau ou une faveur en contrepartie du service public requis. Ce taux varie entre 69% au Libéria et 1% en Ile Maurice, montrant la très grande disparité entre pays en la matière. Il y a 17 pays au-dessus de la moyenne contre 19 au-dessous. Comme on pouvait s'y attendre, les pays au-dessus de la moyenne sont majoritairement ceux qui ont les niveaux et les degrés de corruptions les plus élevés comme le Libéria, le Nigéria, le Gabon, le Ghana et le Cameroun. On y retrouve également des pays francophones d'Afrique de l'Ouest comme la Guinée, la Côte d'Ivoire,

le Bénin et le Togo. Parmi les pays au-dessous de la moyenne, il y a les pays les moins corrompus comme São Tomé et Príncipe, l'Ile Maurice, le Cap Vert auxquels s'ajoutent des pays d'Afrique australe comme l'Afrique du sud, le Zimbabwe, la Zambie, le Malawi, le Botswana, la Namibie, le Swaziland, le Lesotho.

Graphique 7. Taux global de corruption selon le pays (en %)



Les données montrent que le taux global de corruption est plus élevé en milieu urbain et pour les hommes, comparativement au milieu rural respectivement aux femmes. On note aussi que ce taux diminue suivant l'âge, le niveau de revenu et le niveau de l'IDH du pays mais augmente avec le niveau d'éducation. Autrement dit, les agents publics sont plus enclins à demander un pot-de-vin en milieu urbain, aux hommes, aux plus jeunes, aux plus instruits, dans les pays à revenu ou IDH faible. Les pays francophones ont un taux global de corruption (21%) plus faible que les autres (anglophones, lusophones, arabophones) qui ont respectivement 26, 24 et 30%. La SADC a un taux global de corruption (14%) plus faible que les autres, UMA (24%), CEDEAO (29%), CEEAC (35%), COMESA (35%).

2.2. Taux sectoriels de corruption

Les taux sectoriels de corruption ont été calculés suivant le même principe que le taux global en considérant les services publics séparément. Le taux moyen de corruption par secteur est de 14% pour l'école publique et la clinique, 19% pour le service de pièce d'identité, 21% pour les services sociaux, 29% pour l'assistance de la police et 30% pour les tribunaux. Les 3 premiers pays avec les plus forts taux sectoriels de corruption sont:

- le Libéria (43%), le Cameroun (31%) et le Gabon (27%) pour l'école publique
- le Libéria (50%), le Maroc (38%) et l'Egypte (32%) pour la clinique
- le Libéria (57%), l'Egypte (45%) et le Soudan (39%) pour le service de pièce d'identité
- le Libéria (55%), le Gabon (42%) et l'Egypte (41%) pour les services sociaux
- la Sierra Leone (61%), le Libéria (58%) et la Ghana (57%) pour l'assistance de la police
- la Sierra Leone (63%), l'Egypte (53%) et le Libéria (51%) pour les tribunaux.

Il ressort que le Libéria est dans le peloton de tête (3 premiers) des taux de corruptions élevés dans tous les secteurs retenus et que l'Egypte y figure 4 fois sur 6. Les pays ayant les taux de corruption sectoriels les plus faibles sont:

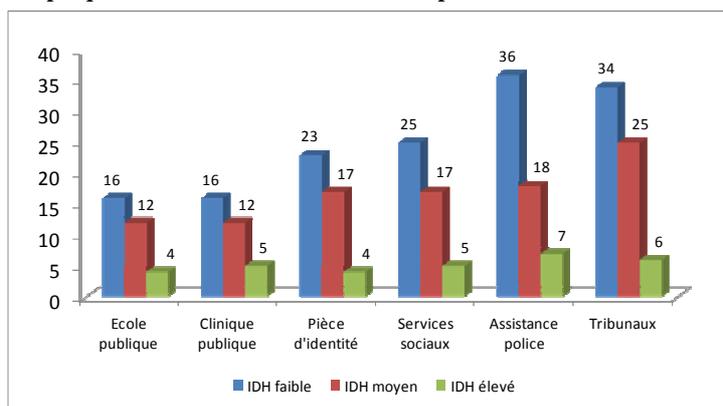
- le Botswana (1%), la Tunisie (2%) et l'Afrique du sud (%) pour l'école publique
- le Swaziland (1%), le Cap Vert (2%) et l'Afrique du sud (2%) pour la clinique
- le Cap Vert (1%), la Tunisie (3%) et le Malawi (3%) pour les pièces d'identité
- le Cap Vert (1%), le Niger (2%) et l'île Maurice (2%) pour les services sociaux
- le Botswana (1%), la Namibie (2%) et le Lesotho (2%) pour l'assistance de la police

- la Namibie (1%), l'Ile Maurice (1%) et le Cap Vert (2%) pour les tribunaux,

Quel que soit le secteur, il n'apparaît pas de différence significative entre milieu urbain et milieu rural, entre hommes et femmes, ni par niveau d'éducation, langue officielle ou zone d'intégration économique. Par contre, pour tous les secteurs, le taux de corruption sectoriel des pays à revenu moyen supérieur est très largement au-dessous de ceux des pays à revenu faible et à revenu moyen inférieur avec des écarts allant de 10 à 30 points de pourcentage. De même, tous les taux sectoriels de corruption diminuent progressivement le long des groupes d'âge, indiquant que les plus jeunes sont plus souvent victimes de demande de pot-de-vin que les plus âgés.

L'IDH semble être aussi un déterminant important des variations du taux sectoriel de corruption avec une relation négative entre les deux variables. Les pays à faible IDH ont toujours des taux de corruption sectoriels, quel que soit le secteur, supérieurs à ceux des pays à IDH moyen qui sont, à leur tour supérieurs, à ceux des pays à IDH élevé. Ce résultat est en conformité avec ceux de la littérature bien qu'il reste à déterminer le sens de la causalité entre la corruption et le développement.

Graphique 8. Taux sectoriels de corruption selon l'IDH



2.3. Accès aux services publics et corruption

L'accès aux services publics peut être influencé par la fréquence des demandes de pot-de-vin qui peuvent décourager les citoyens qui ne veulent pas s'engager dans une relation de corruption ou qui n'ont tout simplement pas les moyens de payer ce pot-de-vin. D'un autre côté, le paiement de pot-de-vin peut jouer sur le jugement de la facilité/difficulté d'accès au service public concerné, selon que l'utilisateur soit habitué ou ait des "entrées" ou pas dans ledit service. Lors du Round 6 des enquêtes Afrobaromètre, il a été demandé aux interviewés, pour chaque service auquel il a eu recours, de dire s'il était facile ou difficile d'obtenir ce service. En croisant les réponses avec le paiement ou non d'un pot-de-vin, on relève que pour la plupart des services, l'accès est plus souvent jugé facile lorsque l'utilisateur n'a pas eu à payer de pot-de-vin. Par contre, les usagers qui ont eu à payer un pot-de-vin sont proportionnellement plus nombreux à juger difficile l'accès au service concerné. Cependant, le paiement de pot-de-vin incite plus à juger difficile l'accès que le non paiement de pot-de-vin n'incite à juger facile l'accès. Autrement dit, l'effet négatif du paiement de pot-de-vin sur le jugement dépasse l'effet positif du non paiement de pot-de-vin sur le jugement.

Tableau 1. Facilité/difficulté d'accès aux services selon le paiement ou non de pot-de-vin (en %)

	Non paiement de pot-de-vin		Paiement de pot-de-vin	
	Facile	Difficile	Facile	Difficile
Ecole publique	76	23	37	63
Clinique publique	63	36	25	75
Pièce d'identité	66	33	20	80
Services sociaux	50	49	25	75
Assistance police	61	38	25	75
Assistance tribunaux	54	43	25	75

3. Dénonciation de la corruption

Par son caractère illégal, la relation de corruption se nourrit du manque de transparence. La dénonciation de la corruption, si on ne l'approuve pas, devrait être le premier réflexe de tous ceux qui en sont victimes. Cependant, dans la pratique, les dénonciations de cas de corruption, même avérés, ne sont pas monnaie courante et cela pour diverses raisons. Pour avoir une idée claire sur toutes ces questions en Afrique, cette section est consacrée à l'analyse de la fréquence de la dénonciation de la corruption, les suites réservées aux dénonciations ainsi que les raisons de la non dénonciation.

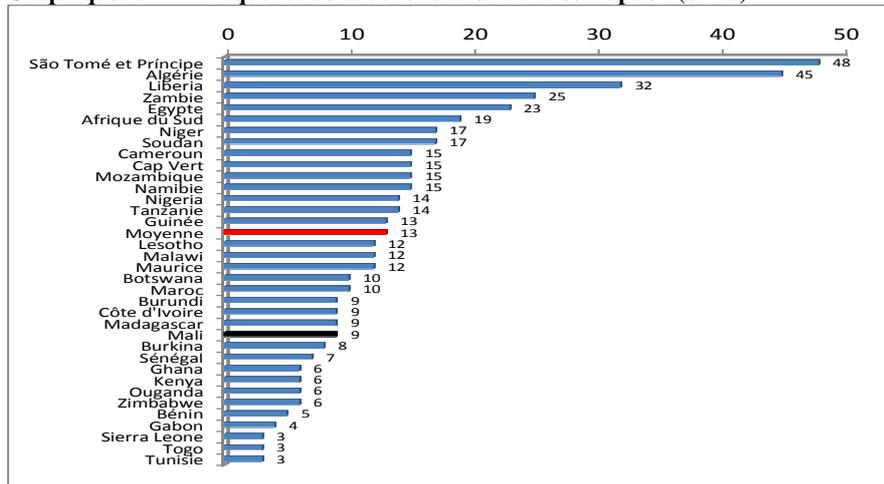
3.1. Fréquence de la dénonciation

Les données montrent que la dénonciation de la corruption n'est pas encore entrée dans les mœurs en Afrique. Le taux moyen de dénonciation, la part des répondants ayant dénoncé dans l'ensemble des répondants ayant payé un pot-de-vin, est de seulement 13% avec un maximum de 48% à São Tomé et Príncipe et un minimum de 3% en Tunisie. Dans le meilleur des cas, près de la moitié des personnes ayant payé un pot-de-vin l'a signalé à une autorité. Ce résultat indique le chemin à parcourir encore pour l'adoption de cette pratique qui est réputée contribuer à la lutte contre la corruption.

Il y a 15 pays au-dessus de la moyenne et 21 pays au-dessous. Parmi les pays au-dessus de la moyenne, seulement 3 ont un taux de dénonciation supérieur au quart, l'Algérie (45%) et le Liberia (32%) en plus de São Tome et Príncipe (48%). La plupart des pays ont des taux de dénonciation concentrés entre 17 et 14%. Il est intéressant de noter qu'un des pays les moins corrompus qu'est São Tomé et Príncipe se classe en tête de la dénonciation. Il y a peut être là une voie à suivre pour les pays les plus corrompus, dans leur lutte contre la corruption, voie que semblent suivre déjà le Libéria, l'Afrique du sud et le Cameroun au vu de leur classement selon le critère de la dénonciation. En dessous de la moyenne, la grande majorité des pays ont un taux de dénonciation compris entre 9 et 3%. La présence de pays des plus corrompus (Ghana, Kenya, Benin Gabon) dans ce lot des pays les moins dénonciateurs pourrait vouloir indiquer la banalisation et le

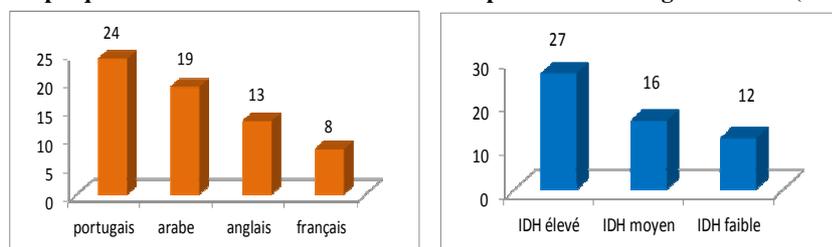
caractère autoentretenu de la corruption dès qu'elle atteint un certain niveau.

Graphique 9. Fréquence de la dénonciation de la corruption (en %)



La fréquence de la dénonciation ne montre pas de différence significative par milieu, par sexe, par niveau d'éducation, par groupe d'âge ni par génération. Par contre, il apparaît clairement des différences selon la langue et selon le niveau d'IDH. Les pays lusophones sont plus dénonciateurs avec un taux de dénonciation de 24%, probablement du fait du classement de São Tomé et Príncipe et du nombre réduit de ces pays. Les arabophones suivent avec un taux de dénonciation de 19%, suivis des anglophones (13%) et des francophones (8%) qui sont, de loin, les moins dénonciateurs. Le taux de dénonciation augmente avec l'IDH, 12% pour les pays à IDH faible, 16% pour les pays à IDH moyen et 27% pour les pays à IDH élevé.

Graphique 10. Dénonciation de la corruption selon la langue et l'IDH (en %)



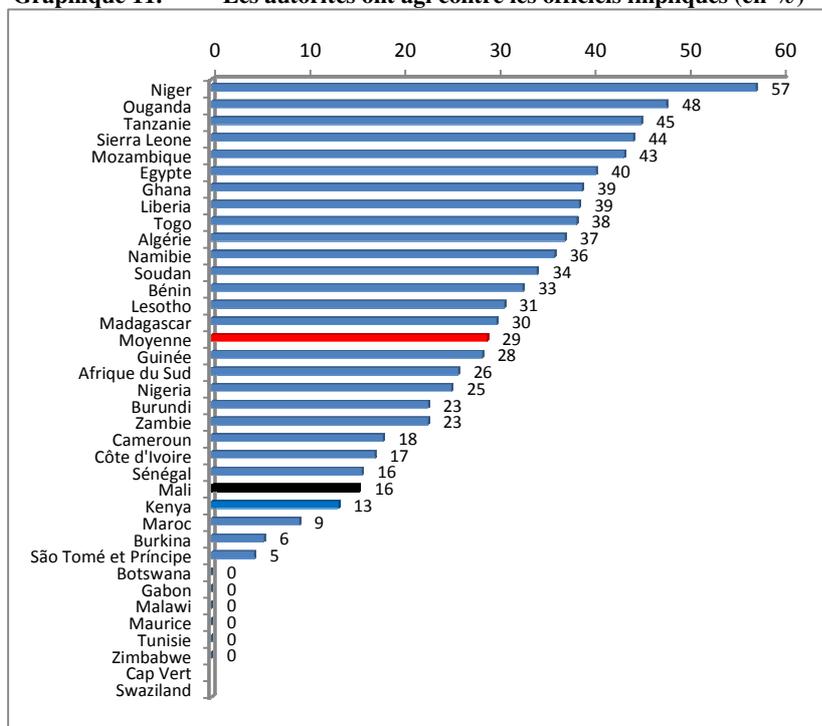
3.2. Suites réservées à la dénonciation

Aux interviewés ayant dénoncé la corruption, la question suivante à été posée: "Lequel des évènements suivants est survenu récemment après que vous ayez signalé un cas de corruption?". Les options de réponse étaient "les autorités ont agi contre les officiels du gouvernement impliqués" et "vous avez souffert de représailles ou autres conséquences négatives en raison de votre signalisation de l'incident". Les fréquences de ces 2 modalités de réponses sont ici analysées selon le pays et selon divers plausibles déterminants. Le Cap Vert et le Swaziland, 2 pays où la question n'a pas été posée, sont exclus de cette analyse.

Dans l'ensemble, les cas de dénonciation ont donné lieu à une action contre les officiels impliqués dans seulement 29% des cas, moyenne qui cache des différences importantes entre pays. L'action contre les officiels impliqués a été la suite de la dénonciation dans 57% des cas au Niger, la plus grande fréquence et dans 4% des cas à São Tomé et Príncipe, la plus faible fréquence. On peut noter que le Niger est le seul où la dénonciation donne lieu à une action contre les officiels impliqués dans plus de la moitié des cas. Partout ailleurs, moins de la moitié des cas de dénonciation aboutit à une action contre les officiels incriminés.

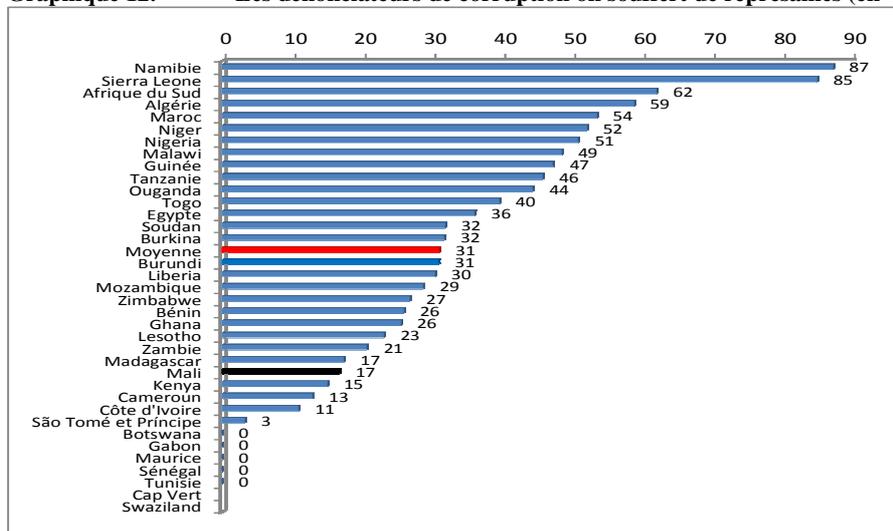
Il ne semble pas avoir de lien entre le rang dans le classement par niveau de corruption et la fréquence de l'action contre les officiels impliqués suite à une dénonciation. Des pays parmi les plus corrompus se retrouvent de part et d'autre de la moyenne. Ainsi, au-dessus de la moyenne il ya le Liberia (39%), le Ghana (39%) et le Bénin (33%), par contre au-dessous de la moyenne on retrouve l'Afrique du sud (26%), le Nigéria (25%), le Cameroun (18%) et le Kenya (13%). De même, des pays faiblement corrompus sont classés de part et d'autre de la fréquence moyenne d'action contre les officiels impliqués, suite à une dénonciation. Le Mozambique (43%), le Lesotho (31%) et Madagascar (30%) sont au-dessus de la moyenne tandis que São Tomé et Príncipe (3%), l'Ile Maurice (0%) et la Tunisie (0%) sont au-dessous de la moyenne.

Graphique 11. Les autorités ont agi contre les officiels impliqués (en %)



La dénonciation donne lieu plus souvent à des représailles contre le dénonciateur qu'à une action contre les officiels impliqués. En effet, dans l'ensemble, 31% des dénonciations aboutissent à des représailles contre l'auteur de la dénonciation, taux de représailles compris entre sa valeur maximale de 87% en Namibie et sa valeur minimale de 0% au Botswana, au Gabon, en Ile Maurice, au Sénégal et en Tunisie. Les 16 pays au-dessus de cette moyenne ont pour la plupart, 12 pays sur les 16, un taux de représailles d'au moins 40%. On y retrouve rarement les pays du peloton de tête du classement des pays les plus corrompus à l'exception de l'Afrique du sud (62%) et du Nigéria (51%). Au contraire, parmi les pays au-dessous de la moyenne se retrouvent plus souvent les pays les plus corrompus comme le Libéria (30%), le Bénin (26%), le Ghana (25%), le Kenya (15%), le Cameroun (13%) et le Gabon (0%).

Graphique 12. Les dénonciateurs de corruption on souffert de représailles (en %)



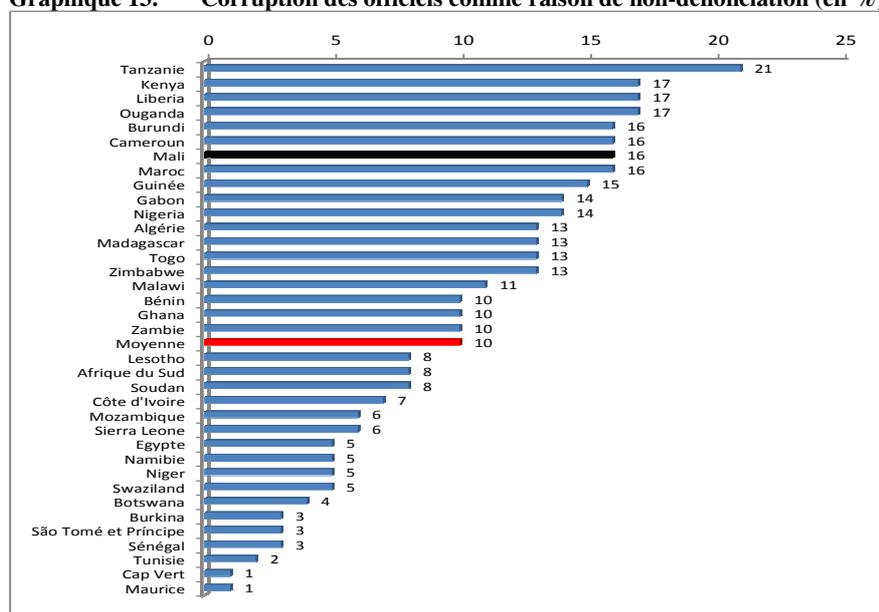
On n'observe pas de différence significative par sexe ou par éducation pour l'action contre les officiels impliqués, par âge pour les représailles. Il n'y a pas d'effet générationnel ni pour l'action contre les officiels ni pour les représailles. Les représailles ont lieu plus fréquemment en milieu rural (36%) qu'en milieu urbain (25%), moins fréquemment dans les pays lusophones (12%) que dans les autres. Aussi bien l'action contre les officiels que les représailles, elles ont plus fréquemment lieu dans les pays de la CEEAC que dans les autres zones d'intégration. Il n'y a ni effet revenu ni effet IDH clair pour l'une ou l'autre suite donnée à la dénonciation des faits de corruption.

3.3. Raisons de non-dénonciation de la corruption

Les raisons de la non-dénonciation systématique des cas de corruption ont été abordées au cours des enquêtes Afrobaromètre. Il a été notamment posé la question suivante aux interviewés. "Certaines personnes avancent que plusieurs incidents de corruption ne sont jamais signalés. En vous basant sur votre expérience, quelle est à votre avis, la raison principale qui empêche les gens de signaler la corruption quand elle a lieu?". Il ressort que la principale raison en est que les officiels auxquels on pourrait signaler la corruption sont eux-mêmes corrompus ou impliqués dans la corruption.

Dans l'ensemble, la corruption des officiels est avancée comme raison de la non-dénonciation dans 10% des cas, avec un maximum de 21% en Tanzanie et un minimum de 1% au Cap Vert et Ile Maurice. Les pays les plus corrompus se trouvent généralement au-dessus de la moyenne, Kenya (17%), Liberia (17%), Cameroun (16%), Gabon (14%), Nigéria (14%) et les pays les moins corrompus sont plus nombreux au-dessous de la moyenne, Ile Maurice (1%), Cap Vert (1%), Tunisie (2%), São Tomé et Príncipe (3%), Swaziland (5%), Niger (5%) et Mozambique (6%).

Graphique 13. Corruption des officiels comme raison de non-dénonciation (en %)



On ne trouve pas de différence significative ni par milieu, sexe, âge, génération ou niveau d'éducation. La corruption des officiels est évoquée moins souvent dans les pays lusophones (4%) que dans les autres, moins souvent dans les pays SADC que les autres. Par ailleurs, on retient une baisse de la fréquence de cette raison avec le niveau de revenu et avec le niveau d'IDH des pays.

4. Lutte contre la corruption

Les politiques de lutte contre la corruption mises en œuvre çà et là en Afrique tardent à faire la preuve de leur efficacité. L'une des explications est à chercher dans les modes d'action des institutions qui en sont chargées. Ces politiques sont souvent basées sur des contrôles et des sanctions a posteriori par des institutions telles que la police, la justice et les diverses institutions de contrôle et d'audit financier. Mais, le préalable de non-corruption et d'indépendance de ces institutions elles-mêmes n'est pas généralement vérifié (Svensson, 2005). A cet effet, la transparence est l'une des approches recommandée dans la lutte contre la corruption. En facilitant l'accès des citoyens aux informations, notamment sur les contenus des programmes gouvernementaux, ceux-ci peuvent exercer, en toute connaissance de cause, un contrôle par la dénonciation des abus des agents publics et par l'exigence d'un certain standard de qualité dans les prestations du secteur public.

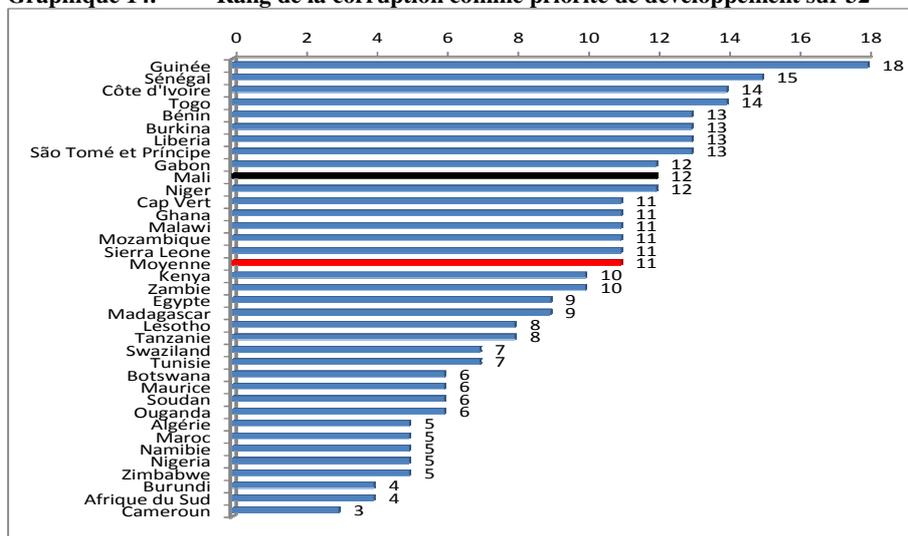
Les données Afrobaromètre permettent de connaître les perceptions des citoyens africains sur la place à accorder à la lutte contre la corruption dans les problèmes de développement. Elles contiennent aussi des données sur les perceptions populaires sur l'efficacité du politique et sur les rôles que peuvent jouer le citoyen ordinaire et la presse. Ces données sont ici analysées par pays et suivant des déterminants sociodémographiques, économiques et géographiques.

4.1. La corruption en tant que problème de développement

Sur une liste de 32 problèmes de développement, les africains classent la corruption comme 11^{ème} priorité, indiquant qu'elle constitue un des problèmes prioritaires sur un continent où souvent tout reste à faire en matière de développement. Le classement le moins priorisant de la corruption se trouve en Guinée avec la 18^{ème} place. Le meilleur classement se trouve au Cameroun (3^{ème} rang), un des pays les plus corrompus du continent. Le Cameroun appartient à ce groupe de pays avec un niveau de corruption élevé et qui a tendance à prioriser, plus que dans l'ensemble, la corruption parmi les problèmes de développement. Dans le même groupe se trouvent l'Afrique du sud

(4^{ème}), le Nigeria (5^{ème}) et le Kenya (10^{ème}) qui classent aussi la corruption mieux que dans l'ensemble. Le deuxième groupe de pays qui, tout en ayant un niveau de corruption élevé n'en font pas, plus que l'ensemble, un problème prioritaire, comprend le Bénin (13^{ème}), le Liberia (13^{ème}), le Gabon (12^{ème}) et le Ghana (11^{ème}). Les pays les moins corrompus se placent presque équitablement de part et d'autre du rang moyen. Le Mozambique (11^{ème}), le Cap Vert (11^{ème}), le Niger (12^{ème}) et São Tomé et Príncipe (13^{ème}) sont au-dessus de cette moyenne et l'Ile Maurice (6^{ème}), la Tunisie (7^{ème}), le Swaziland (7^{ème}), le Lesotho (8^{ème}) et Madagascar (9^{ème}) au-dessous, en faisant donc de la lutte contre la corruption leur priorité.

Graphique 14. Rang de la corruption comme priorité de développement sur 32



La priorisation de la corruption comme problème de développement montre des différences par milieu de résidence et par sexe. Les urbains et les hommes ont tendance à prioriser plus la corruption comparativement aux ruraux respectivement aux femmes. On ne trouve pas d'effet groupe d'âge ou de génération. Par contre, le rang de la corruption a tendance à baisser à mesure que les niveaux d'éducation, de revenu et d'IDH augmentent.

4.2. Efficacité du politique

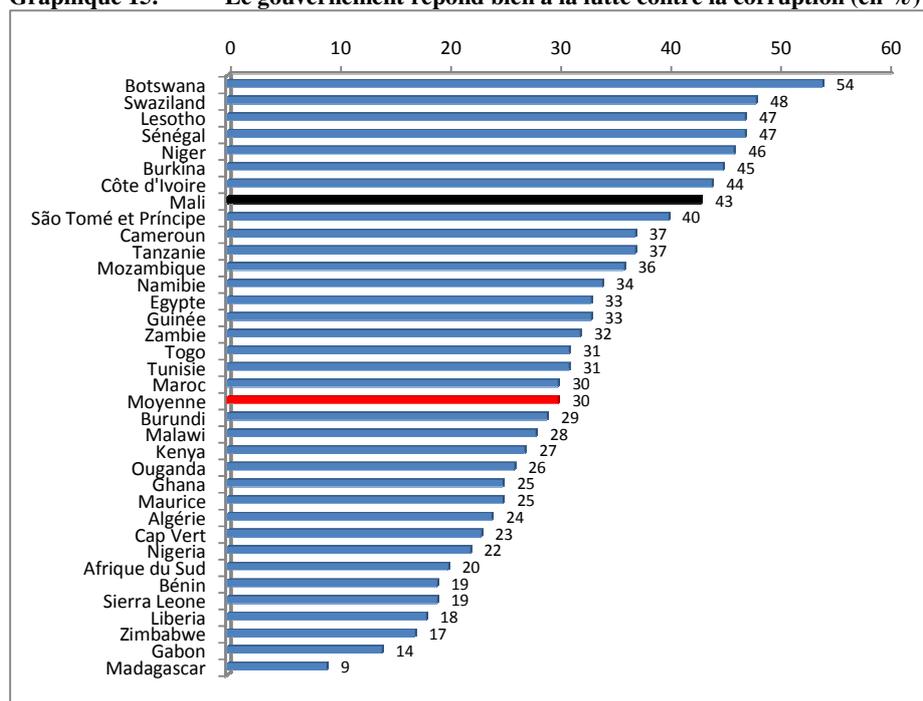
La corruption est le résultat d'un calcul économique qui tient compte de la probabilité d'être découvert et sanctionné, du pouvoir discrétionnaire et du salaire de l'agent public. Les politiques de lutte contre la corruption auront d'autant plus d'effet que le pouvoir discrétionnaire (opportunité de corruption) et le gain espéré d'un agent public sont amoindris, que la probabilité d'être contrôlé et sanctionné est élevée et que le salaire de l'agent public est élevé (Klitgaard, 1998).

Les citoyens se sont prononcés sur la capacité des partis au pouvoir et des partis d'opposition de leurs pays respectifs à lutter contre la corruption dans l'administration publique. Au préalable, la question suivante leur avait été adressée: "A votre avis, en considérant les partis politiques au pouvoir et ceux de l'opposition de ce pays, lequel est le plus en mesure de répondre à chacun des besoins suivants, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: lutter contre la corruption au sein de l'administration publique?". Il ressort des résultats que 60% des africains pensent que les partis au pouvoir dans leur pays sont les plus à même de lutter contre la corruption au sein de l'administration contre 21% pour les partis d'opposition. Il faut cependant noter que 13% des africains pensent qu'aucun parti n'est à même de lutter contre la corruption dans l'administration. Les pays les plus confiants aux partis au pouvoir sont la Guinée (90%), le Sénégal (89%) et le Mali (87%) face aux moins confiants que sont le Malawi (42%), la Tunisie (37%) et le Ghana (37%). Les plus pessimistes quant à la capacité d'un quelconque parti à lutter contre la corruption au sein de l'administration sont le Maroc (31%), l'Ile Maurice (29%) et le Nigeria (28%).

Les africains sont peu nombreux à estimer que leur gouvernement répond bien à la préoccupation "lutter contre la corruption au sein de l'administration publique". Dans l'ensemble, ce sont moins du tiers (30%) des citoyens qui sont d'avis que le gouvernement répond bien à cette préoccupation, pourcentage bien en-deçà du maximum observé au Botswana (54%) mais largement supérieur au minimum de 9% à Madagascar. Le Botswana est le seul pays où plus de la moitié des

citoyens adultes estiment que leur gouvernement actuel s'occupe bien de la lutte contre la corruption. Il est suivi du Swaziland (48%), du Lesotho, tous des pays anglophones de la zone SADC. Viennent ensuite le Sénégal (47%), le Niger (46%), le Burkina Faso (45%), la Côte d'Ivoire (44%) et le Mali (43%). Avec en plus la Guinée (33%) et le Togo (31%), on constate que les pays francophones d'Afrique de l'ouest sont majoritairement au-dessus de la moyenne africaine. Les pays à faible niveau de corruption sont aussi, plus souvent, ceux dont les citoyens pensent, plus que l'ensemble, que leur gouvernement actuel répond bien à la préoccupation de lutte contre la corruption. C'est le cas par exemple pour le Botswana, le Swaziland, le Lesotho, le Niger, São Tomé et Príncipe, le Mozambique et la Tunisie. Les pays en tête de classement des pays les plus corrompus sont proportionnellement plus nombreux à se placer au-dessous de la moyenne comme c'est le cas pour le Kenya, le Ghana, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Bénin, le Libéria et le Gabon.

Graphique 15. Le gouvernement répond bien à la lutte contre la corruption (en %)



4.3. Rôles du citoyen

Pour recueillir l'opinion des citoyens sur un plausible rôle des citoyens ordinaires dans la lutte contre la corruption, il a été posé la question suivante: "Pourriez-vous me dire si vous êtes en accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante: les gens ordinaires peuvent faire la différence dans la lutte contre la corruption". Le pourcentage de citoyens en accord avec cette affirmation varie de 72% au Botswana à 32% en Sierra Leone avec une moyenne de 53%. Majoritairement, les africains pensent que les personnes ordinaires peuvent faire la différence dans la lutte contre la corruption. Les 3 premiers pays de ce classement sont des pays à faible niveau de corruption, la Tunisie (71%) et Madagascar (70%) venant juste après le Botswana. Les 3 derniers du classement sont des pays d'Afrique de l'Ouest, le Nigeria (39%) et le Bénin (42%) venant juste avant la Sierra Leone. Seulement 10 pays sur 36, du Sénégal (49%) à la Sierra Leone, ont moins de 50% d'opinion en accord avec la capacité de personnes ordinaires à faire la différence dans la lutte contre la corruption. Les autres pays qui traînent vers le bas du classement sont le Mozambique (49%), l'Ouganda (47%), la Guinée (46%), le Liberia (43%), le Niger (42%) et le Zimbabwe (42%).

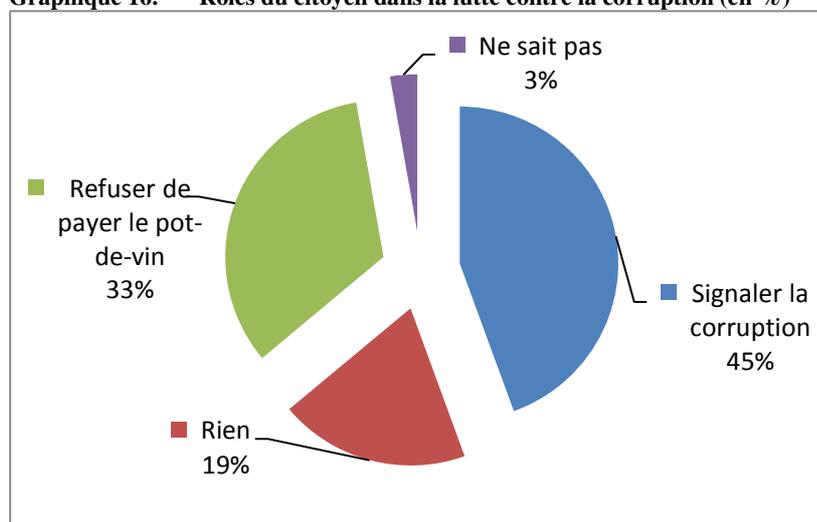
Les options d'actions possibles des personnes ordinaires ont ensuite été explorées en posant la question suivante: "Quelle est la chose la plus efficace que les gens ordinaires comme vous peuvent faire pour aider à combattre la corruption dans ce pays?". Il ressort que signaler la corruption lorsqu'on en est témoin a obtenu le plus grand pourcentage de réponses dans 16 pays sur 36, suivi du refus de payer le pot-de-vin qui vient en première position dans 12 des 36 pays. La réponse "Rien" est venue en tête dans 7 pays et enfin "Ne sait pas" dans un seul pays (São Tomé et Príncipe, 22%). Le plus grand score de l'option de signaler la corruption a été obtenu au Botswana (51%) et le plus grand score du refus de payer le pot-de-vin à Madagascar (41%), celui de la réponse "Rien" au Zimbabwe (38%).

Les perceptions des africains sur le rôle pouvant être celui des citoyens ordinaires mettent en avant l'option de signaler la corruption, suivie du refus de payer le pot-de-vin. En effet, dans un peu moins de la moitié des pays (45%), les citoyens sont plus nombreux à être d'avis que la meilleure chose à faire par les citoyens ordinaires dans la lutte

contre la corruption est de signaler les cas de corruption. Cependant, on a pu se rendre compte, précédemment dans ce rapport, que dans la pratique, cette solution reste encore au stade du vœux pieux et n'est que peu appliquée par les citoyens qui ont fait l'expérience de la corruption.

Dans un pays sur trois (33%), le refus de payer est l'action la plus fréquemment proposée comme la meilleure chose à faire par un citoyen ordinaire pour aider à combattre la corruption. Cette solution est difficilement applicable du moment où très souvent les usagers d'un service ne payent pas le pot-de-vin de leur propre gré mais y sont contraints par l'agent public à moins de renoncer au service en question. En plus, cette solution ne saurait être efficace que si le nombre de ses partisans atteint un seuil critique proche de l'unanimité. A côté de ces deux principales solutions, dans près d'un cinquième des pays (19%), l'immobilisme, c'est-à-dire ne rien faire, est proposé comme la meilleure chose à faire. Les partisans de cette option pensent qu'un citoyen ordinaire ne peut rien faire face à la corruption et forment avec ceux qui n'en savent rien le groupe de citoyens qui, probablement, se sentent impuissants face au phénomène de la corruption.

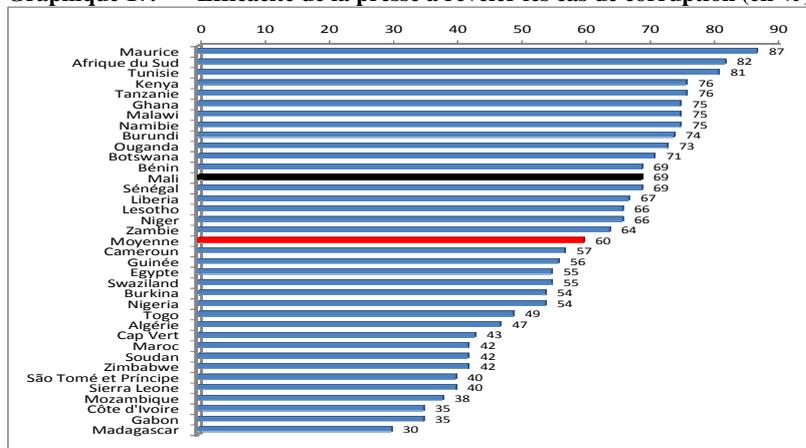
Graphique 16. Rôles du citoyen dans la lutte contre la corruption (en %)



4.4. Efficacité de la presse

La transparence étant l'une des armes les plus efficaces contre la corruption, une presse libre pouvant découvrir et dénoncer les déviations des politiciens et des agents publics est à même de contribuer à la lutte contre la corruption. Les données sur l'opinion des citoyens sur la question montrent que ces derniers sont lucides sur ce rôle possible de la presse. En réponse à la question "Dans ce pays, à quel point est-ce que la presse est efficace pour révéler les erreurs du gouvernement ou les cas de corruption ?", les africains sont 60% à répondre "Très efficace" ou "Assez efficace", deux options de réponses regroupées en "Efficace" pour les besoins de l'analyse. A travers les pays, le pourcentage de réponses en accord avec l'efficacité de la presse à révéler la corruption varie de 87% en Ile Maurice à 30% à Madagascar. La moyenne de 60% est aussi la médiane, séparant les pays en deux groupes de même nombre de pays (18), l'un au-dessus et l'autre au-dessous. Huit pays ont trois quarts ou plus d'opinions en accord avec l'efficacité de la presse à révéler la corruption et le tiers des pays (12 pays) ont moins de 50% d'opinion en accord avec cette efficacité. Madagascar est le seul pays à voir moins d'un tiers d'opinion allant dans le même sens. Les africains croient donc majoritairement en la capacité de la presse à assurer un rôle de contrôle et de veille contre la corruption. Cependant, elle ne saurait le faire sans une plus grande professionnalisation du métier et sans un minimum d'indépendance des organes de presse.

Graphique 17. Efficacité de la presse à révéler les cas de corruption (en %)



L'accord sur l'efficacité de la presse à découvrir et révéler la corruption ne souffre d'aucun effet milieu de résidence, sexe, âge, génération ou niveau d'éducation. Cependant les pays anglophones ont le plus d'opinion favorable (67%), contrairement aux pays lusophones qui ont le moins d'opinion favorable (40%) à l'efficacité de la presse dans ce rôle. Les francophones et les arabophones ont une position intermédiaire avec respectivement 55 et 56%. Les pays à revenu moyen supérieur y sont plus favorables (70%) que les pays à revenu faible (59%) ou moyen inférieur (57%). Finalement, on note que le pourcentage d'opinion en accord avec l'efficacité de la presse a tendance à augmenter avec le niveau d'IDH, 59% pour les pays à IDH faible, 61% pour ceux à IDH moyen et 72% pour ceux à IDH élevé.

Conclusions

Il ressort des résultats qu'il y a de fortes perceptions de corruption dans les institutions publiques africaines. Les africains estiment que ces institutions comme la police/gendarmerie, le gouvernement ou le conseil communal sont fortement corrompues. Au-delà des perceptions, les demandes de pot-de-vin aux usagers des services publics ne sont pas rares. Les africains semblent parfaitement lucides sur la gravité de la situation et sur l'urgence de la lutte contre la corruption en classant la corruption comme 11^{ème} problème prioritaire de développement sur 32 mais les attitudes populaires ne vont pas nécessairement dans le sens de cette lutte. Bien que la dénonciation soit la première option proposée aux personnes ordinaires dans le cadre de cette lutte, la pratique de la dénonciation ne semble pas encore entrer dans les mœurs.

Au regard de la raison principale de l'attitude de non-dénonciation qui est la possible corruption des autorités de recours, des représailles contre le dénonciateur qui font plus souvent suite à la dénonciation et de la confiance placée beaucoup plus dans les institutions de la société civile que dans le gouvernement, il apparaît un certain nombre de défis dans la perspective d'une lutte efficace contre la corruption. Il faudra d'une part rompre le cercle vicieux de la corruption qui s'auto-entretient par la dissuasion de la dénonciation.

Les fortes perceptions de corruption des institutions publiques surtout celles qui ont un rôle de contrôle et de sanction des déviations par rapport aux règles comme la police/gendarmerie et les tribunaux érode probablement la confiance des citoyens en elles, les affaiblissant du coup. Il faudra, pour ces institutions, retrouver de la crédibilité aux yeux des citoyens afin de pouvoir remplir convenablement leur rôle. Les institutions de la société civile en lesquelles les populations semblent placer leur confiance, la presse, les citoyens ordinaires et les partis politiques, pour assurer un rôle de contrôle et de veille citoyenne sur les actions du gouvernement et pour combattre la corruption n'ont pas toujours l'indépendance politique et financière nécessaire. Le défi à relever qui en résulte serait de trouver les politiques et mécanisme tendant à professionnaliser la presse en lui assurant une certaine indépendance financière et politique et permettant de garantir le minimum vital à tous les citoyens. D'autres

défis résident dans l'éducation pour tous, une croissance soutenue qui relève le niveau des revenus et améliore les conditions de vie en raison de leurs effets souvent apparus dans l'analyse des variables comme la perception et la priorisation de la corruption ainsi que la dénonciation des demandes de pot-de-vin.

Références bibliographiques

Omar Azfar; Young Lee; Anand Swamy, The Causes and Consequences of Corruption, *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 573, Culture and Development: International Perspectives. (Jan., 2001), pp. 42-56.

Jakob Svensson (2005), Eight Questions about Corruption, *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 19, No. 3. (Summer), pp. 19-42.

Annexe. Distribution des pays de l'échantillon

	Pays	Langue	Intégration	Revenu	IDH
1	Algérie	arabe	UMA	moyen supérieur	élevé
2	Bénin	français	CEDEAO	faible	faible
3	Botswana	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
4	Burkina Faso	français	CEDEAO	faible	faible
5	Burundi	français	COMESA	faible	faible
6	Cameroun	anglais	CEEAC	moyen inférieur	faible
7	Cap Vert	portugais	CEDEAO	moyen inférieur	moyen
9	Côte d'Ivoire	français	CEDEAO	moyen inférieur	faible
10	Egypte	arabe	COMESA	moyen inférieur	moyen
12	Gabon	français	CEEAC	moyen supérieur	moyen
13	Ghana	anglais	CEDEAO	moyen inférieur	moyen
14	Guinée	français	CEDEAO	faible	faible
15	Kenya	anglais	COMESA	moyen inférieur	faible
16	Lesotho	anglais	SADC	moyen inférieur	faible
17	Liberia	anglais	CEDEAO	faible	faible
18	Madagascar	français	SADC	faible	faible
19	Malawi	anglais	SADC	faible	faible
20	Mali	français	CEDEAO	faible	faible
21	Ile Maurice	anglais	SADC	moyen supérieur	élevé
22	Maroc	arabe	UMA	moyen inférieur	moyen
23	Mozambique	portugais	SADC	faible	faible
24	Namibie	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
25	Niger	français	CEDEAO	faible	faible
26	Nigeria	anglais	CEDEAO	moyen inférieur	faible
27	Sao Tomé et Principe	portugais	CEEAC	moyen inférieur	moyen
28	Sénégal	français	CEDEAO	moyen inférieur	faible
30	Sierra Léone	anglais	CEDEAO	faible	faible
31	Afrique du Sud	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
33	Soudan	anglais	COMESA	moyen inférieur	faible
34	Swaziland	anglais	SADC	moyen inférieur	faible
35	Tanzanie	anglais	COMESA	faible	faible
36	Togo	français	CEDEAO	faible	faible
37	Tunisie	arabe	UMA	moyen supérieur	élevé
38	Ouganda	anglais	COMESA	faible	faible
39	Zambie	anglais	SADC	moyen inférieur	moyen
40	Zimbabwe	anglais	SADC	faible	faible

IDH	Indice de développement humain
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
SADC	Southern African Development Community
UMA	Union du Maghreb arabe